



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 5⁵⁷ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12⁰⁰ 4⁰⁰ 8⁵⁸ 10⁴⁰

ABONNEMENTS

1 an, Fr. 4.50
6 mois, » 2.50
1 an, » 9.—
6 mois, » 5.—
payable d'avance.

Le numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton de Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Carre catholique 1^{er} étage.)

hermétique-russes sont vantageux. V. Wissotzky gratis. 5% en de hors.

Maison spéciale pour les Thés "Mercure"

omaine.

ers en vente par voie d'enchères tenant: vaste bâtiment agricole seul mas, atenant au bâtiment, verger.

le lundi 6 décembre, dès 8 heures, à Romont.

oudre dépurative des Franciscains

LAPP, pharmacien, à Fribourg. nombre d'années, cette poudre est connue comme le remède le plus efficace pour combattre la constipation, les maladies du tube digestif, le manque d'appétit, les expositions glorieuses, les maux de tête, les étourdissements et pour purger le sang. La boîte fr. 1.50. Vente à Bulle: Pharmacie Châtel St-Denis; Pharmacie à Fribourg: G. LAPP, en. 1155

A VENDRE

pièdes de bois foin et regain, mer sur place. S'adresser à C. NET, secrétaire, Vaulruz.

A louer à Bulle

in avec arrière-magasin et logement. Entrée de suite. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, sous H 1820 B. [1705]

AVIS

assignée avise les dames de Bulle de venir qu'elle vient de suivre un de coiffure. Elle sera à la disposition des personnes qui voudront bien de leur confiance. Salon réservé.

aux de cheveux en toute commande, CHIFFELLE, coiffeuse Place des Alpes.

Chaussures Wilh. Gräb Zurich
4 Trittligasse 4
Marchandise garantie et solide
Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco entre autre, articles recommandés:
Souliers forts p. ouvriers Frs. 7.80
Bottines à lacer, pour hommes, très fortes. 9.40
Bottines élég., avec bouts, à lacer, pour hommes. 9.50
Bottines à lacer, pour dames. 2.—
Bottines à lacer, très fortes, pour dames. 6.40
Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames. 7.20
Souliers pour fillettes et garçons No. 26 à 29 4.40
" 30 à 35 5.20
Envoi contre remboursement
Echange franco
Maison de toute confiance, fondée en 1880.

et domaines à louer en 20 novembre courant, vers après midi, le sousigné exposition, à son domicile, Auberge alle, à Gruyères, les deux nantes dites: Les Trotzels et les Agnon, situées au-dessus du village ainsi que dix poses à foin et régrange, sises à Epagny. le 9 novembre 1909. Placide RIME.

AVIS

Les nouveaux abonnés pour 1910 reçoivent La Gruyère dès ce jour sans augmentation de prix.

BULLE, le 23 novembre 1909.

La pétition de 1906 devant le Grand Conseil.

Lorsque, au printemps 1906, 8,500 citoyens fribourgeois appuyèrent de leurs signatures, librement données, la pétition des minorités réclamant, en vertu des droits garantis par la Constitution cantonale, une représentation obligatoire dans les différents pouvoirs publics et l'interdiction du cumul des fonctions de Conseiller d'Etat avec l'exercice de toute autre fonction ou industrie, ces 8,500 citoyens ne se doutaient pas qu'aux yeux du gouvernement ils commettaient un *guet-apens*, une manœuvre occulte, lancée à la sourdine pour faire pression sur le Grand Conseil.

Il a donc fallu trois ans à ce gouvernement autocrate pour trouver la formule de rejet de la demande pourtant si naturelle et légitime de la minorité fribourgeoise.

Mais narrons un peu cette mémorable séance du 19 novembre au cours de laquelle le Grand Conseil a commise la plus lourde des fautes et la plus criante des injustices.

Après trois années d'enfouissement dans les cartons de la Chancellerie, M. Python jugea le moment propice de mettre à jour la pétition de la minorité. Cette exhumation se fit dans le plus grand secret afin que ni les signataires ni les journaux de l'opposition ne puissent troubler dans leur triste besogne ceux qui préparaient l'écrasement des minorités. Cette manœuvre occulte, car celle-là en fut une, réussit. On y mit quelques formes, voilà tout.

C'est ainsi que M. Grand, rapporteur de la majorité de la commission, donna connaissance du message du Conseil d'Etat par lequel ce dernier déclare se trouver dans l'embarras au sujet de cette pétition. Il aurait fallu que les pétitionnaires disent la manière de réaliser la représentation obligatoire de la minorité. Puis M. Grand

s'est dépensé en un verbiage effréné d'où il ne ressort que des louanges pour le gouvernement et sa conception de la justice et des reproches aux minorités pour leur outrecuidance de prétendre à une place dans les pouvoirs publics.

Puis M. Paul Menoud embouche la même trompette, suivi aussitôt de M. Torche, d'Estavayer, qui, avec beaucoup de sérieux, parla de 1847, de la religion en danger, des anarchistes, de Ferrer et d'autres choses toutes aussi élucubrantes. Il faut reconnaître à M. Torche de véritables qualités de pince-sans-rire.

M. Python s'était réservé pour la journée du 19 novembre.

A son tour donc, le dictateur prononça un long, un très long discours. Reprenant l'antienne débitée la veille, M. Python renchérit encore sur M. Grand et consorts pour porter au pinacle les qualités et l'esprit de justice du régime conservateur et bafouer les partis de l'opposition. Le maître prit même un air courroucé au moment de sa péroraison pour dire que la pétition de la minorité, revêtue de 8,500 signatures, constituait une manœuvre occulte, lancée à la sourdine pour faire pression sur le Grand Conseil et lui imposer un mandat impératif, incompatible avec son pouvoir souverain et ses prérogatives personnelles.

Fascinée par l'air farouche et le verbe élevé de son chef, l'assemblée était conquise. C'est en vain que M. Liechti protesta contre le message du Conseil d'Etat et soutint en termes nobles et empreints d'un vibrant patriotisme les revendications de la minorité fribourgeoise et fit valoir ses droits à une représentation équitable au sein des pouvoirs publics; l'assemblée unanime moins 8 voix écartèrent la pétition et la motion présentées.

Il convient de citer ici les noms des citoyens qui prirent position contre les conclusions du message du Conseil d'Etat. Ce sont M. Weissenbach, conseiller d'Etat; MM. les députés Liechti, Dinichert, Lutz, Gutknecht, Etter, Guillo-d-Chervet, Leicht.

L'acte d'ostracisme dont vient de se rendre coupable le Grand Conseil fribourgeois mériterait certainement d'être jugé plus sévèrement que nous le faisons aujourd'hui. Un avenir qui n'est peut-être pas lointain changera en un pilori ce piédestal sur lequel on

veut hisser aujourd'hui le régime conservateur. Les responsabilités se dresseront alors qui ne pourront être mises à charge de ceux qu'on a tenu loin des affaires et des charges du gouvernement.

Des faits comme celui qui nous attriste aujourd'hui se sont produits dans certains pays où règne l'autocratie, mais la justice et le progrès sont venus qui ont tout bouleversé; un tel esprit ne peut régner indéfiniment dans une république.

A l'heure pourtant grave où le pays se débat dans une situation financière inextricable, au moment où toutes les énergies et les volontés devraient s'unir pour résoudre les problèmes sociaux et économiques si nécessaires pour le bien-être du peuple, nous assistons à ce triste spectacle d'un Grand Conseil, formé en grande partie de fonctionnaires, consacrer le règne de l'arbitraire et du bon plaisir et se jouer de la volonté des minorités.

Ceux qui profitent de l'Université.

La Liberté fait avec une réelle satisfaction le dénombrement des étudiants de l'Université de Fribourg.

Elle nous apprend qu'il y a actuellement 602 étudiants immatriculés. Au semestre d'été passé il y en avait 575; il y a donc une augmentation de 27 étudiants immatriculés. (Il faut être savant pour trouver cette différence.) Avec les 114 auditeurs, l'Université a un total de 716 étudiants.

Voici la répartition des étudiants par faculté: Théologie, 234 (203 au semestre précédent), Droit, 122 (128), Lettres, 107 (109), Sciences naturelles 139 (135).

Au point de vue de la nationalité, il y a 185 Suisses et 416 étrangers.

Parmi les Suisses, on compte 41 Fribourgeois, 31 Saint-Gallois, 21 Valaisans, 19 Lucernois, 13 Argoviens, 12 Tessinois, 10 Grisons, 8 Thurgoviens, 5 Soleurois, 4 Bernois, 3 étudiants de chacun des cantons d'Appenzel, Bâle, Neuchâtel, Schwytz, Zoug, 2 Vaudois, 1 de chacun des cantons de Genève, Nidwald, Schaffhouse et Zurich.

Les nationalités étrangères sont représentées par 100 Russes (Polonais et Lithuaniens), 97 Allemands de l'Empire, 75 Français, 29 Bulgares, 23

Américains des Etats-Unis, 22 Autrichiens, 19 Italiens, 11 Hongrois, 11 Hollandais, 9 étudiants de Turquie, 6 de Grande-Bretagne et Irlande, 4 Luxembourgeois, 4 Espagnols, 2 Portugais, 1 Canadien, 1 Grec, 1 Equatorien, 1 Tonicien et 1 Australien.

Nous avons que tous ces chiffres sont fort séduisants et surtout suggestifs.

Le peuple fribourgeois se saigne à blanc, il se couvre de dettes, il dépense, bon an mal an, 250,000 francs pour instruire 41 Fribourgeois, 144 Suisses et 416 étrangers. Avouons que voilà beaucoup d'argent bien placé et qu'en faisant les frais d'instruire des Polonais ou des gens de la République de l'Equateur nous travaillons au bien-être du canton.

Qu'en pensent ces braves campagnes fribourgeoises que M. Reichlen propose d'imposer davantage pour civiliser et éduquer... les Chinois peut-être?

NOUVELLES SUISSES

Chambres fédérales. — Voici, parmi les tractanda à l'ordre du jour des Chambres pour la session d'hiver qui s'ouvrira le 6 décembre, les principaux de ceux qui ne figuraient pas à l'ordre du jour de la dernière session:

1. Election du président et du vice-président de la Confédération;
2. Démission du chancelier, M. Ringier, et election de son successeur.
3. Election de la commission de gestion;
4. Initiative introduisant le système proportionnel pour l'élection du Conseil national;
5. Réorganisation du Département politique;
6. Concession au Bundergraben;
7. Cuisines roulantes.
8. Crédits supplémentaires;
9. Recours du gouvernement tessinois en matière électorale;
10. Projet de revision de la loi sur le traitement des cheminots.

C. F. F. — Fin octobre, les recettes de l'exploitation (135,2 millions) dépassent de 397 mille francs celles de la même période de 1908. L'augmentation porte exclusivement sur la recette voyageurs et bagages. Cependant, depuis trois mois, on constate un léger relèvement du trafic-marchandises.

Les dépenses de l'exploitation (86 5 millions) sont en diminution de 19 millions pour les huit premiers mois de l'année.

En sorte que l'excédent des recettes sur les dépenses (46 8 millions) est de 2,3 millions supérieur à celui de la période correspondante de 1908.

Dépenses des fortifications. — L'augmentation des dépenses de 590 mille francs pour les fortifications du Saint-Gothard et de Saint-Maurice n'est peut-être pas à classer parmi les dépenses extraordinaires destinées à disparaître rapidement du budget fédéral. Le Département militaire fédéral a fait élaborer, dans le courant de l'hiver et du printemps dernier, un plan complet de constructions complémentaires à exécuter au St-Gothard et à St-Maurice.

Le devis de ces travaux s'élève à plus de six millions de francs. Le moment n'étant pas favorable pour présenter ce projet aux Chambres, on l'a ajourné, mais le Département militaire a cependant commencé à y donner suite en prévoyant pour 1910 l'exécution d'une partie des travaux en perspective; durant quelques années on verra se répéter le même poste.

Berne. — Jeudi soir est mort à Berne, M. C. G. de Graffenried, docteur en droit, ancien conseiller national, ancien membre du Grand Conseil bernois et ancien directeur de la Banque fédérale, né à Neuchâtel le 18 février 1834. M. C. G. de Graffenried a été, jeune homme, secrétaire de M. Escher, au Crédit Suisse. Il fut un des promoteurs des chemins de fer de l'Oberland bernois et un des premiers ouvriers de la grande œuvre du Gothard.

Grisons. — Vieilles gens. — On cite à Grusch, près de Coire, un couple qui compte 173 ans; le mari en a 88, sa digne femme 85. Tous deux vaquaient encore l'année dernière à leurs multiples occupations de fermiers en desens du village où ils habitent actuellement. Ces vieillards ont près de soixante-dix descendants, dont 8 enfants, 41 petits enfants et 9 arrière-petits enfants, habitent le canton, tandis que 7 petits enfants et quelques descen-

dants de la troisième génération ont émigré en Amérique.

Argovie. — Infanticide. — Un nombre de drame s'est déroulé dernièrement aux anciens bains de Laurezenbad, où est installé actuellement l'hôtel cantonal pour incurables Friedheim. Une jeune garde-malades de l'établissement ayant donné le jour à un enfant, elle l'embrassa pour cacher sa faute. La malheureuse est actuellement à l'hôpital cantonal en attendant son transfert dans les prisons.

Genève. — Incendie à Meyrin. — Un incendie a détruit vendredi la ferme de M. Beson, ancien conseiller d'Etat, directeur de la Caisse hypothécaire.

Le feu a éclaté à 4 h. 30 de l'après-midi dans le fenil. Les flammes se sont propagées avec une rapidité telle qu'en quelques secondes les quatre coins de la ferme étaient en feu. Les pertes, couvertes par une assurance, s'élèvent à 35 000 francs environ.

A L'ÉTRANGER

Allemagne. — Le budget — En 1910, le budget s'élèvera à 1,010 872 mill. 461 fr. et celui de la marine à 546 450 800 fr. On arrive donc au total fantastique de plus d'un milliard et demi à dépenser en un an pour l'armée et la flotte!

Le budget de l'empire compte 3 milliards 564 millions aux dépenses et 3 milliards 38 millions aux recettes. Le déficit sera couvert par 335 millions par les contributions des Etats confédérés et pour 190 millions par l'emprunt, et cela malgré la récente augmentation des impôts.

Les intérêts de la dette, qui n'exigeaient que 7 1/2 millions en 1880, atteignent déjà 276 millions.

Mourtre à Cologne. — Un individu, de nationalité suisse, sans place, a tiré un coup de revolver, dans un bureau de placement, sur la nièce de la directrice, une jeune femme, qui a été blessée mortellement.

Le meurtrier s'est enfui mais on a pu l'arrêter peu après.

Angleterre. — Nouveau fusil. — *Le Daily Mail* dit que la War Of-

fice songerait à armer l'infanterie d'un nouveau fusil à rechargement automatique. Les armuriers ont été invités à faire des propositions dans ce sens.

Etats-Unis. — La catastrophe de Cherry. — Le consul d'Italie à Chicago, qui se trouve actuellement à Cherry, télégraphie que, dans l'incendie de la mine, 236 ouvriers, dont environ 100 Italiens, ont péri. Le feu n'est pas complètement éteint. Néanmoins, on travaille à retirer les cadavres.

BREVES NOUVELLES

— Suisse. —

Le Conseil fédéral a décidé de se servir à l'avenir de la langue italienne pour ses rapports avec les autorités du Tessin.

La convention d'arbitrage entre la Suisse et la Grande-Bretagne a été renouvelée pour cinq ans.

Le congrès antimilitariste convoqué par les Unions ouvrières de la Suisse romande s'est tenu, dimanche, à Madretsch, près Bienne.

M. Wegelin, sous le coup d'un arrêt d'expulsion des autorités allemandes, a quitté Mulhouse samedi matin.

— Etranger. —

De violentes tempêtes règnent dans la Manche, dans le golfe de Biscaye et dans l'Atlantique.

A Helwitz (Silésie), trois enfants qui s'étaient enfermés dans une malle sont asphyxiés.

La peste règne à l'île Maurice (Est de l'Afrique). 27 cas mortels la semaine dernière.

Un inventeur de Pittsburg (Amérique) a inventé un canon électrique supérieur à tout ce qui existe aujourd'hui.

Le volcan de Ténériffe (Iles Canaries) se met en ébullition après un silence de cent ans. Plusieurs villages menacés par les laves ont été évacués.

La ville de Brousse, Asie-Mineure, et les villages voisins sont inondés par les pluies. Graves dégâts.

CANTON DE FRIBOURG

Mort

du colonel de Tschertmann. — Dimanche soir, à 10 heures, est mort dans sa campagne à Brach, près de Fribourg, à la suite d'une attaque d'apoplexie, M. le colonel Arthur de Tschertmann.

Le colonel de Tschertmann était né en 1841. Il entra d'abord dans la carrière politique et administrative et fut élu conseiller d'Etat en 1873. Il dirigea pendant 8 ans le Département militaire. Réélu en 1881, il déclina sa nomination.

— Vous pourriez venir à Arfeuille.
— Vous me le permettez ?
— Je vous y invite.

Le comte saisit une main de sa femme et la couvrit de baisers.

— Au moment où la comtesse entra dans la chambre de son mari, Germain s'était retiré indiscrettement. Le comte le rappela.

— Germain, lui dit-il, faites préparer l'appartement de madame la comtesse: elle veut bien rester quelques jours à l'hôtel de Bussières.

— Quel bonheur! quel bonheur! s'écria Germain.

Et il courut exécuter l'ordre de son maître.

XVII

Un père et une mère.

Le comte et la comtesse continuèrent à causer. Ils avaient tant de choses à se dire! Ils parlèrent peu du vicomte Gontran; pour lui comme pour elle, ce sujet était trop pénible.

Le comte avait toujours ignoré pourquoi, après le drame d'Asnières, bien qu'ayant déclaré qu'il était l'auteur du meurtre, il

En 1875, il fut élu député au Conseil national par le 21^e arrondissement et confirmé en 1878, mais il déclina sa réélection en 1881. Il a appartenu au Grand Conseil de 1878 à 1896.

Il commença sa carrière militaire dans l'artillerie. Lieutenant en 1866, il franchit tous les grades dans cette arme jusqu'à celui de colonel d'état-major, qu'il reçut en 1882.

En 1887, il passa dans l'arme de l'infanterie, où il prit le commandement d'une brigade de la deuxième division. En 1892, il fut nommé commandant de division et le 22 novembre 1898 commandant du 1^{er} corps d'armée.

Les obsèques auront lieu jeudi matin, à l'église de Saint-Nicolas.

Le colonel Schœnk, chef d'état-major du 1^{er} corps d'armée, est arrivé lundi matin à Fribourg, avec les instructions du Département militaire fédéral en vue des funérailles.

Le Département militaire a ordonné la levée du bataillon 17 d'infanterie, d'une batterie d'artillerie et d'un escadron de cavalerie.

Régie des alcools. — M. Alois Egger, chimiste et négociant, de Fribourg, est nommé contrôleur à Berne.

GRUYÈRE

Quel est ce radical ? — Pour ceux qui ne connaissent pas M. le député Torche, nous leur dirons qu'il est aussi président du tribunal de la Broye, à Estavayer. C'est un haut fonctionnaire qui, en un seul corps, réunit la double qualité de contrôleur et de contrôlé. Comme tel, il ne doit donc parler qu'à bon escient et en toute connaissance de cause.

Or, dans la mémorable séance du Grand Conseil du 19 novembre, pour étayer sa proposition de rejet de la pétition de la minorité, M. Torche s'assura que, dans tous les tribunaux d'arrondissement, il y avait un représentant de la minorité. Seul, celui de la Broye, le sien, faisait abstraction à la règle.

Voudrait-on bien nous dire quel est, au tribunal de la Gruyère, ce représentant de la minorité? Où donc faut-il le chercher? C'est en vain que nous retournons le président, le vice-président, les juges, nous ne trouvons pas en eux l'étoffe d'un radical; serait-ce parmi les suppléants qu'il faut le chercher? Mystère!

Et pourtant M. Torche a dit qu'il y a un radical parmi tout ce monde. Faudrait-il doter de la parole du député broyard et ne voir en lui qu'un mystificateur?

n'avait pas été poursuivi; pourquoi aussi la justice ne s'était livrée à aucune enquête.

La conversation étant revenue sur ce déplorable événement, la comtesse fit lire au comte la lettre écrite par Lucien avant sa mort et celle de M. de Luranne.

Le comte y trouva la preuve de l'innocence de sa femme, dont il ne doutait plus d'ailleurs; mais il fut saisi d'une vive émotion en découvrant combien sa malheureuse victime s'était montrée généreuse pour lui. Il comprit tout. Ce père qu'il avait si cruellement frappé dans son fils, espoir de sa vieillesse, loin de demander vengeance, s'était servi de son influence de magistrat pour arrêter l'action de la justice et sauver le meurtrier de son fils de la honte d'être traité comme un vulgaire assassin devant une cour d'assises.

— Pauvre jeune homme! pauvre jeune homme! murmura-t-il.

— C'était un noble cœur, dit la comtesse. — Ainsi, reprit le comte d'un ton douloureux, voilà mes actes: partout où j'ai passé, j'ai laissé la douleur, le deuil, le malheur. Ah! je les ai bien mérités, les souffrances que j'endure, et je trouve que le châtiment

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

La Fille maudite

PAR EMILE RICHEBOURG

— Vous cherchez à vous donner des torts afin de m'excuser, dit-il; j'admire votre générosité, mais j'ai fait depuis longtemps mon examen de conscience: en voyant ce que j'ai été pour vous, ce que j'ai été comme père, l'épouvante a saisi mon âme... Ah! votre fierté, je la comprends: c'était de l'indignation! Je me suis jugé sévèrement moi-même; après vous avoir si cruellement blessés, je ne méritais que votre dédain, votre mépris! J'étais un halluciné, un fou, oui, un fou! Sans cela, qu'aurais-je donc été? Un sociétaire!... Tenez, je puis vous prouver que j'ai vu clairement dans le passé et que je ne me suis fait aucune illusion sur ma conduite envers vous; je n'ai pas été seulement maladroit, absurde et injuste, j'ai été méchant, odieux!... Avant notre mariage, vous aimiez

M. de Luranne, cette malheureuse victime de ma jalousie. Eh bien! je me suis souvenu de vos dernières paroles: « J'aurais pu vous aimer », m'avez-vous dit. Oui, si après la naissance de votre fils, je vous eusse parlé comme à une épouse respectée, à une mère, vous m'auriez ouvert votre cœur, vous m'auriez aimé!

— C'est vrai.
— Au lieu de cela, pris d'une nouvelle folie, je n'ai su que froisser vos sentiments et je me suis fermé votre cœur. Sans voir qu'il était près de nous, j'ai détruit votre bonheur et le mien. Je l'ai compris trop tard. Après l'épouvantable journée d'Asnières, vous vous êtes retirés à Arfeuille parce que vous ne pouviez plus voir en moi qu'un meurtrier et que j'étais devenu pour vous un objet de terreur. Ne pouvant plus m'aimer, vous deviez partir; et si vous ne m'avez pas dit alors: « Je ne suis pas coupable, c'est que vous m'enlèvez l'espoir de vous faire revenir. »

— Et pourtant je reviens, dit la comtesse.
— Pour me consoler. Resterez-vous ?
— Quelques jours.
— Quelques jours, c'est peu!

Comme notre dernier goalé les prix atteints par Vaulruz. A faire remarquer exception, dimensions des locales.

En effet, de bois, même des affaires de colate, se re la bâtisse et très élevés. Au surplus a atteint le juste de dire bois de la forêt elle est descendu. Il serait d'une mise optimisme et

Recrutement cantonal de son rapport giques des r de Bulle y fi qui ont obtenu Lectures Com 1 32 soit une moy élève (additi la moyenne amélioration année.

Sur ces 2 fait des études rent sur le t obtenu de tr recrutables d mauvaises n Le district classé au pr moyenne de Fribourg est

Poste. nommé com de-Fonds M lement à Ba

Solrée l'ara a offert, passif la tr Cécile. L'a plus nombre ductions mu rement un e directeur de Mme Tobler talent que c naitre.

Un bal a En ren Monde. qu'ils firent rage de la

n'est pas ass de moi; non s pardonne », v On m'a consta mal. Et je ne plus rien!

— Monsieur notre fils Edm — J'ai en l doit, fit-il tri — Eh bien — J'ai app avait été son — Ainsi, la comtesse d'un — Oui. Not aujourd'hui v bonheur que j mond n'est pl

— Hélas! — Oui, repr rouche, il est La comtesse sur sa poitrine — C'est en ble histoire, r tal; et touj

1875, il fut élu député au Canton par le 21^e arrondissement en 1878, mais il déclina l'élection en 1881. Il appartenait au Conseil de 1878 à 1896. Il commença sa carrière militaire en artillerie. Lieutenant en 1866, il fut promu capitaine en 1870. Il fut promu lieutenant-colonel en 1882. En 1887, il passa dans l'arme de cavalerie, où il prit le commandement d'une brigade de la deuxième division. En 1892, il fut nommé commandant de division et le 22 novembre 1893, commandant du 1^{er} corps d'armée.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 10 heures, à l'église de Saint-Nicolas. Le défunt, M. Schenk, chef d'état-major du 1^{er} corps d'armée, est arrivé à Fribourg, avec les insignes de la Légion d'honneur, le 22 novembre 1893, commandant du 1^{er} corps d'armée.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 10 heures, à l'église de Saint-Nicolas. Le défunt, M. Schenk, chef d'état-major du 1^{er} corps d'armée, est arrivé à Fribourg, avec les insignes de la Légion d'honneur, le 22 novembre 1893, commandant du 1^{er} corps d'armée.

Le commerce de bois. — Dans notre dernier numéro, nous avons signalé les prix vraiment extraordinaires atteints par les bois récemment misés à Vaulruz. A ce sujet, on nous prie de faire remarquer qu'il s'est agi là d'une exception, due à la qualité et aux dimensions des bois et à diverses causes locales.

En effet, la situation du commerce de bois, même améliorée par la reprise des affaires en laits condensés et chocolats, se ressent encore de la crise de la bâtisse et ne justifie pas des prix très élevés.

Au surplus, si, à Vaulruz, la moyenne a atteint le prix de 35 fr. le m³, il est juste de dire aussi qu'à la mise des bois de la forêt cantonale de Bouleyres elle est descendue à 22 fr. environ.

Il serait donc imprudent, sur la base d'une mise unique, de se livrer à un optimisme exagéré.

Recrutement. — Le Bureau cantonal de statistique vient de publier son rapport sur les examens pédagogiques des recrues en 1909. La ville de Bulle y figure avec 22 recruteurs qui ont obtenu les moyennes suivantes :

Dest. Composition	Calcul	Br. civiques
1,32	1,45	1,36
		1,55

soit une moyenne générale de 5,68 par élève (addition des 4 notes). En 1908 la moyenne était de 6,01, d'où une amélioration de 0,33 pour la présente année.

Sur ces 22 jeunes gens, dont 10 ont fait des études secondaires, 16 figurent sur le tableau des recrues qui ont obtenu de très bons résultats. Aucun recrutable de Bulle ne figure avec de mauvaises notes.

Le district de la Gruyère, qui est classé au premier rang, a obtenu une moyenne de 6,87; celle du canton de Fribourg est de 7,26.

Poste. — Le Conseil fédéral a nommé commis de poste à la Chaux-de-Fonds M. Georges Becker, actuellement à Bulle.

Soirée musicale. — Notre fanfare a offert, samedi, à ses membres passifs la traditionnelle soirée de Ste-Cécile. L'auditoire, qui aurait pu être plus nombreux, a fort goûté les productions musicales et tout particulièrement un solo de piston donné par le directeur de la Société, M. Radraux. Mme Tobler tenait le piano avec le talent que chacun se plaît à lui reconnaître.

Un bal a terminé la soirée.

En route vers le Nouveau-Monde. — Au cours d'un séjour qu'ils firent l'an dernier dans les parages de la Martinique, MM. Torriani,

de Bulle, et Ch. Genoud, de Vuadens, devinrent acquéreurs de terrains boisés et de plantations de cacao d'une certaine étendue. Les ligneux qui poussent dans ces pays sont, paraît-il, de bonne qualité et susceptibles d'un bon rendement pour quiconque saurait les exploiter.

C'est précisément cette dernière chose qui ne se pratique pas dans les possessions anglaises de la Trinidad. Les bois de construction sont importés, tout préparés, d'Amérique. MM. Torriani et Genoud jugèrent donc tout le profit qu'il y aurait à tirer de l'exploitation des vastes forêts encore vierges de ces contrées.

Accompagnés d'un mécanicien, M. Stämpfli, de La Tour, nos explorateurs sont repartis ces jours derniers à destination de ces pays lointains. Ils emportent avec eux tout le matériel d'une scierie qu'ils comptent installer sur place.

Il faut souhaiter à ces entreprenants pionniers le meilleur succès.

La Trinidad (Trinidad) où nos compatriotes se rendent est une île de 4544 km. de superficie, située sur le littoral de l'Amérique méridionale, dans la mer des Caraïbes, à 18 km. du Vénézuéla. Son sol est très fertile et produit en grand le sucre et le cacao. L'île compte 251 000 habitants, presque tous nègres ou mulâtres, parlant le créol français; toutefois l'anglais y fait de grande progrès.

Capital: Port-d'Espagne. La durée moyenne de la traversée Bordeaux-Port-d'Espagne est d'environ 8 jours.

de Bulle, et Ch. Genoud, de Vuadens, devinrent acquéreurs de terrains boisés et de plantations de cacao d'une certaine étendue. Les ligneux qui poussent dans ces pays sont, paraît-il, de bonne qualité et susceptibles d'un bon rendement pour quiconque saurait les exploiter.

C'est précisément cette dernière chose qui ne se pratique pas dans les possessions anglaises de la Trinidad. Les bois de construction sont importés, tout préparés, d'Amérique. MM. Torriani et Genoud jugèrent donc tout le profit qu'il y aurait à tirer de l'exploitation des vastes forêts encore vierges de ces contrées.

Accompagnés d'un mécanicien, M. Stämpfli, de La Tour, nos explorateurs sont repartis ces jours derniers à destination de ces pays lointains. Ils emportent avec eux tout le matériel d'une scierie qu'ils comptent installer sur place.

Il faut souhaiter à ces entreprenants pionniers le meilleur succès.

La Trinidad (Trinidad) où nos compatriotes se rendent est une île de 4544 km. de superficie, située sur le littoral de l'Amérique méridionale, dans la mer des Caraïbes, à 18 km. du Vénézuéla. Son sol est très fertile et produit en grand le sucre et le cacao. L'île compte 251 000 habitants, presque tous nègres ou mulâtres, parlant le créol français; toutefois l'anglais y fait de grande progrès.

Capital: Port-d'Espagne. La durée moyenne de la traversée Bordeaux-Port-d'Espagne est d'environ 8 jours.

Vente de bois.

Mercredi 1^{er} décembre, dans les forêts communales de Bulle (L. I. mage), vente publique de 1000 billons de sapin cubant 500 m³, 90 carrons, 60 stères dont 9 pour échelles, 60 tas et 400 fagots. Rendez-vous, à 9 h. précises du matin, aux Vaux Dessus. Bulle, le 16 novembre 1909. Le Secrétaire communal.

On demande

une jeune fille de 14 à 16 ans pour aider aux travaux du ménage, gage à convenir. Voyage payé. S'adresser à Edouard Wiederkehr, maréchal, Boswil (Ot. Argovie)

ON DEMANDE

un jeune homme de 18 à 20 ans comme aide dans une fromagerie. Pour tous renseignements s'adresser à M. François DUPONT, laitier, à Chauxmergy, Jura (France).

malheurs, causés par moi... Mes deux fils, vous, la famille de Luranne, deux autres familles encore, que de victimes pour un seul coupable!

« Voulez-vous savoir comment notre fils est mort ?

— Oui.

Alors le comte raconta à sa femme dans quelles circonstances on lui avait parlé, à Ouyenne, d'un forçat condamné pour crime d'assassinat, pourquoi il s'était intéressé à Jean Renaud et avait conçu la pensée d'obtenir sa grâce. Il lui parla ensuite de son vieil ami Nestor Dumoulin, du voyage du célèbre avocat dans la Haute-Saône, de ses étranges découvertes, qui semblaient prouver l'innocence de Jean Renaud, et enfin comment il avait reconnu par l'enquête de l'avocat, sans pouvoir en douter, que le jeune homme assassiné était son fils.

La comtesse l'avait écouté sans l'interrompre. Elle était sous le coup d'une émotion poignante. Deux ruisseaux de larmes coulaient le long de ses joues pâles...

Le comte, tenant sa tête entre ses mains, était secoué par un tremblement convulsif.

(à suivre.)

Le soussigné a le plaisir d'informer ses nombreux amis de Bulle et des environs qu'à partir du 1^{er} décembre il desservira le

Café-Brasserie du Nord

Grand'rue en dite ville.

Par un service soigné et des consommations de 1^{er} choix, il sollicite la confiance du public qu'il s'efforcera de mériter.

Téléphone.

Joseph PHILIPONNA.

CAILLETES

et Articles pour la Laiterie et le Chalet toujours aux mêmes conditions avantageuses.

J. Seydoux, Bulle.

Le Nouvel Hôtel des Alpes

BULLE

est ouvert.

Agriculteurs ! Voulez-vous :

des pores gras en peu de temps ? sol quicker l'engrais sage des bœufs ? forcer l'engraisement des vaches ? améliorer le lait de vos vaches ? augmenter la production du lait ? conserver votre bétail en santé ? avoir en peu de temps du beau bétail ? remettre en peu de temps votre cheval amaigri ?

mélangez à la boisson et à la nourriture la poudre à engraisser

et lactifère

bien connue et dont l'usage n'est plus à faire

"BAUERNGLUCK"

en vente

Magasin Vve Louis Treyvaux, Grand'rue 38, BULLE.

AVIS

Les personnes qui auraient du linge à marquer, peuvent s'adresser à la maison J. Garin rue des Crêts.

AVIS

Vu la rareté du lait et la hausse générale, le lait au détail dans la ville de Bulle se vendra dès le 1^{er} décembre 1909 19 cent, le litre pris à la laiterie et 20 cent. rendu à domicile.

1762 Les laitiers.

Mises de foin.

Vendredi 26 novembre courant, dès 2 h. du jour, l'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises, au domicile d'ECOFFEY Joseph, feu Jean, à Rœyres-Treyfaves, 6000 pieds de foin et regain à distraire.

Bulle, le 23 novembre 1909. L'Office des poursuites.

Mises de bois.

Lundi, 29 novembre prochain, la commune de BOTTERENS vendra en mises publiques, de 90 à 100 m³ de bois billes, billons et carrons et une vingtaine de moules foyard ou sapin.

Rendez-vous des mises à 2 heures du jour, à l'Hôtel de Chamois, Botterens. Par ordre : Le Secrétaire.

ON DEMANDE

en ville, une jeune fille de 15 à 16 ans pour garder un enfant et aider au ménage. S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H1881B.

Vente de bois

La commune de Vuadens expose en vente par voie de mises publiques, lundi 29 novembre prochain, environ 300 mètres de bilons et carrons, 2000 fagots de nouëds, plusieurs moules préparés dans sa forêt des Joux-Derreyes.

Rendez-vous des mises avec sac garni, à 10 heures précises du matin, à la Cabane des Joux-Derreyes. Vuadens, le 15 novembre 1909. Le Secrétaire communal.

Mises de bois.

Vendredi 26 novembre, la commune de MORLON vendra en mises publiques, dans ses forêts de Mottaux et Bouleyres, une quarantaine de tas de lattes et deux chênes.

Rendez-vous à 9 heures du matin à la Gravière de la Croix. Morlon, le 21 novembre 1909.

Par ordre : Le Secrétaire communal.

Cercle des Arts et Métiers de BULLE

Le poste de Concierge du Cercle des Arts et Métiers est mis au concours.

Prendre connaissance du cahier des charges chez M. Félix Glaesson, syndic, Président du Comité, auquel les inscriptions des postulants sont à adresser par écrit sous pli cacheté, jusqu'au 31 décembre 1909.

Le pli devra porter la suscription : « Soumission pour le poste de Concierge du Cercle des Arts et Métiers de Bulle ».

L'entrée en fonctions aura lieu le 1^{er} juin 1910. La Commission.

Première maison de Kirsch et spiritueux bien introduite dans la Gruyère et environs demande

représentant

serieux et actif bien connu avec les Cafetiers et Aubergistes de la contrée.

Offres sous chiffre 1759 Haassenstein et Vogler, Fribourg.

CASSÉE

Dimanche 28 novembre

à l'Hôtel du Lion-d'Or

Avry-dev.-Pont. Invitation cordiale. 1729] BARTIN-SOTTAZ

Sommelière

de confiance est demandée par café de la ville.

S'adresser à Haassenstein et Vogler Bulle.

A VENDRE

1500 pieds de foin à distraire. S'adresser à Joseph GREMAUD, à Gummefens. [1748

Des bûches de paille

de la qualité moyenne, bien tondres, seront achetées le jeudi 2 décembre, à l'Hôtel de Ville de Bulle.

Dimanche 28 novembre veille de la foire

CASSÉE-CONCERT

avec danse le lundi

au Lion-d'Or à La Roche. Invitation cordiale. WERREY François.

GRUYERE

est ce radical ? — Pour ne connaissent pas M. le député, nous leur dirons qu'il est résident du tribunal de la Chaux-de-Fonds. C'est un haut fonctionnaire qui, en un seul corps, double qualité de contrôleur et de magistrat. Comme tel, il ne doit rien qu'à son esprit et en l'absence de cause.

La mémorable séance du Conseil du 19 novembre, pour la proposition de rejet de la loi de la minorité, M. Torche a cherché, dans tous les tribunaux, il y avait un représentant de la minorité. Seul, celui de la Gruyère, faisait abstraction à

ait-on bien nous dire quel est, au tribunal de la Gruyère, ce représentant de la minorité ? Où donc est-il allé chercher ? C'est en vain que nous retournerons le président, le procureur, les juges, nous ne trouverons pas l'étoffe d'un radical ; parmi les suppléants qu'il nous en propose ? Mystère !

tant M. Torche a dit qu'il y avait un radical parmi tout ce monde. Il a dit qu'il doutait de la parole du procureur et ne voit en lui qu'un radical ?

est pas assez grand ! Vous avez eu pitié de moi ; non seulement vous me dites : « Je pardonne », vous venez encore me consoler. On m'a constamment rendu le bien pour le mal. Et je ne puis plus rien faire pour vous, plus rien !

— Monsieur le comte, dit la comtesse, si notre fils Edmond existait encore !

— J'ai en longtemps cette pensée, et espérer, fit-il tristement.

— Eh bien ?

— J'ai appris, il y a quelques mois, quel avait été son malheureux sort.

— Ainsi, vous savez... ? interrogea la comtesse d'une voix tremblante.

— Oui. Notre fils, cet enfant qui serait aujourd'hui votre joie, qui vous rendrait le bonheur que je vous ai pris, notre fils Edmond n'est plus...

— Hélas ! soupira la comtesse.

— Oui, reprit le comte avec un accent farouche, il est mort, mort assassiné ! La comtesse jeta un cri et sa tête tomba sur sa poitrine.

— C'est encore une sombre et épouvantable histoire, reprit le comte d'un ton gattaital ; et toujours, toujours d'irréparables

Agence Immobilière Fribourgeoise

Edouard FISCHER

Avenue de la Gare, FRIBOURG

A VENDRE:

6. Sarine. Un domaine de 6 poses en pré et bâtiment. Prix: 10,000 fr.
 17a > de 13 1/2 poses. Belle vue. Prix: 20,000 fr.
 19b > de 14 poses en terre de première qualité. Grand verger. Bâtiment reconstruit à neuf.
 20 > de 20 poses et 4 poses de jeune bois. Prix 32,000 francs.
 25 > de 38 poses et 14 1/2 poses de bois. Beau bâtiment. Prix: 45,000 fr.
 29 > 24 poses en terre de 1^{re} qualité. Grand jardin. Arbres fruitiers. Bâtiment bien construit. Prix: 36,000 fr.
 37 > de 37 poses, près d'une gare. Beau bâtiment. Prix: 44,000 fr.
 31. Singine > de 43 1/2 poses, dont 4 poses de bois, 2 bâtiments. Prix: 50,000 fr.
 32 > de 28 poses et 8 poses de bois. Prix: 32,000 fr.
 28. Glâne > de 9 poses en terre de 1^{re} qualité. Joli bâtiment.
 32 > de 18 poses. Grand et beau bâtiment.
 35. Vevysee > de 24 poses et 2 poses de bois. Bon bâtiment. Vue étendue. Prix: 26,000 fr.
 42. Broys > de 27 1/2 poses, dont 3 poses de jeune bois. Bâtiment en bon état comprenant 4 belles chambres, grande cuisine, cave, grange écurie. Four. Prix: 26,500 fr.
5. Fribourg-Ville. Maison avec magasin et 3 logements. Rapport: 1650 fr. Prix: 28,000 francs.
 8b > Maison de 5 logements. Buanderie, eau, lumière électrique. Rapport: 2600 fr. Prix: 42,000 fr.
 11a > Dans rue principale, maison avec magasin et 3 logements. Prix: 47,000 fr.
 15a > Maison de 4 logements. Rapport: 900 fr. Prix: 15,000 fr.
 16a > Maison avec jardin. Prix: 5800 fr.
 18 > Maison de 3 logements. Rapport: 400 fr. Prix: 6800 fr.
 17a > Maison de plusieurs logements vaste jardin potager et d'agrément, place à bâtir. Prix: 35,000 fr.
 24. Près de la ville. Maison de 2 logements de 3 chambres et cuisine, grange, écurie. Prix: 4800 fr.
 28. Près d'une gare. Maison au bord de la route cantonale, avec grange, écurie, 2 beaux jardins. Convient pour charbon ou menuisier. Prix: 3000 fr.
 29. Singine. Maison située au bord de la route cantonale, avec magasin d'épicerie, vin, bière. Buanderie, 7chambres, 2 cuisines, 2 beaux jardins. Prix: 26,500 fr.
 2. Fribourg-Ville Villa de 3 beaux logements. Grand jardin. Vue étendue. Prix: 66,000 fr.
 5. Près de Fribourg. Villa composée de 9 pièces. Buanderie. Grand jardin. Prix: 22,000 francs.
 6. > Villa de 2 logements de 3 chambres et cuisine. Eau. Grange, écurie. Verger. Jardin potager et d'agrément 1/2 pose. Prix: 18,500 fr. etc.
Auberges, hôtels, usines, etc., etc.
 On demande à louer des domaines de 10 à 50 poses.
- Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence Immobilière Fribourgeoise, Fribourg. 1712

Aux familles !!

Ne restez jamais sans avoir sous la main le

véritable
ALCOOL de MENTHE et Camomilles

GOLLIEZ

soverein contre les ÉTOURDISSEMENTS, INDIGESTIONS, maux de ventre, etc.
 En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 1 et 2 fr.

Pharmacie Golliez, Morat.

AVIS

M. G. Jules Gremaud, fabricant de drap à Neirivue, fait part à son honorable clientèle que son magasin de Bulle est transféré dans la maison de M. Charles Morel Libraire, en face du Cheval-Blanc.

Le Dépôt est ouvert le jeudi et le samedi.

Immeubles à vendre.

A vendre à Bulle, beau domaine de 55 poses, en un seul mas; magnifique jardin, verger, bâtiment à l'état de neuf, lumière électrique, eau intarissable.
 S'adresser à Joseph PASQUIER, notaire, à Bulle. [1895]

AVIS

La soussignée avertit les dames de Bulle et des environs qu'elle vient de suivre un Cours de coiffure. Elle sera à la disposition des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Salon réservé.
 Travaux de cheveux en tous genres.
 Se recommande.

A. CHIFFELLE, coiffeuse
 Place des Alpes.

A vendre

jeunes lapins géants des Flandres.
 S'adresser à M. Arnold CHOLLET, Praz-Biond, Broc.

On demande

une jeune fille de 17 à 20 ans, robuste, active, pour faire le ménage dans une famille avec deux fillettes de 5 à 7 ans, passant l'hiver à Paris et l'été en Suisse. Bon gage et bon traitement. S'adresser à Madame Dr Germiquet, à Romont près Bienne (canton de Berne).

BIJOUTERIE

A partir de ce jour, liquidation complète, au plus bas prix, de tous mes articles bijouterie, bagues, alliances 18 kts., broches, boucles d'oreilles, chaînes, etc.

Edouard MORET,
 bijoutier.

Mises de bois.

Samedi 27 novembre prochain, le Conseil communal d'Avry-dev.-Pont vendra en mises publiques dans la forêt communale du Giblonz, 250 m² de bois de construction de 1^{er} choix. Cette mise comporte exclusivement de l'épicéa.
 Conditions avantageuses. Dévestiture facile.
 Avry dev.-Pont, le 15 novembre 1909. [1727] Le Secrétariat communal.

Vente de bois

Vendredi 26 novembre, la Commune de Gruyères vendra en mises publiques environ 800 billons et 85 moules de sapin, préparés dans sa forêt du Devin d'en bas.

Les enchères auront lieu à l'Hôtel de Ville de Gruyères et commenceront à 2 h. Un forestier se trouvera dans la forêt, mercredi 24 novembre, dès 10 h. du matin, pour faire voir les bois.
 Gruyères, le 16 novembre 1909. [1728] L'Administration communale.

SCIEUR

bon affûteur, est demandé par Busard et Folly, Avenches. Travail assuré toute l'année. A la même adresse, 1 wagon sciages daille sèche 1^{er} choix à vendre.

Pour le chauffage de l'église paroissiale

DE BULLE

Représentations théâtrales

le 28 novembre et le 5 décembre
 à la grande salle de l'Hôtel Moderne.

Pour les détails, voir le programme.

Location des réservées au Moderne.

28 novembre, à 3 heures, MATINÉE.

Grandes personnes, 1 fr. — Enfants, 30 cent.

Auberge de la Gruyère, Bulle

(anciennement Hôtel des Alpes)

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de public de la ville et de la campagne qu'il dessert le susdit Etablissement.

Restauration à toutes heures. — Fondues.

Se recommande,

H. Delley-Niquille.

Voulez-vous conserver vos cheveux ?

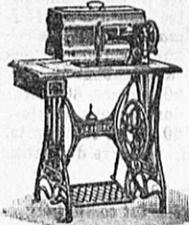
Employez l'Alcopécine Epidermique
 guérison garantie de toutes les maladies du cuir chevelu
 l'Antiseptique Capillaire
 préparation spéciale contre la chute des cheveux.

Succès garanti

En vente chez Veuve A. MARGOT

Rue de Gruyères, Bulle.

Salons de Coiffure pour Dames et Messieurs.



Les machines à coudre

WERTHEIM
 avec navette droite, vibrante et bobine centrale sont les meilleures pour familles et industrie.

Machines à tricoter.

Catalogues gratuits. Conditions de paiement favorables. Réparations soignées de tous systèmes. 1632

C. Kinsberger-Räber, Morat et Berthoud.



LOUIS WERRO

MONTILIER près MORAT

Fabrique de Montres de confiance

FONDÉE EN 1896.

REMONTOIRS ANCRE

très solides et bien réglés pour hommes et dames

En nickel ou acier noir, à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—.

En argent contrôlé et gravé à 15.—, 16.—, 18.— et 20.—.

Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans. Envoi franco contre remboursement. — Pas de ventes par acomptes. Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres aux prix les plus bas.

On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent. [H4712F]

GRANDE TEINTURERIE DE MORAT

LAVAGE CHIMIQUE

des vêtements de dames et d'hommes

Teintures en toutes nuances des vêtements sans rien décolorer. [745]

Nettoyage des Gants, Boas, Fourrures, etc.
 Dépôts: Bulle, M^{me} Waldmeyer, nouveautés.
 Broc, M^{me} Sudan-Donzallaz, modes.
 Hauteville, M^{me} Thérèse Zapf, Boulangerie.
 Romont, M. A. Mesch, négociant.
 Vuadens, M^{me} E. Dupasquier, modes.

Bureau technique et Atelier héliographique.

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Géomètres, Ingénieurs, Architectes, Inspecteurs forestiers, Entrepreneurs et particuliers qu'à partir du 1^{er} novembre il a ouvert un bureau technique et dès le mois de décembre un atelier héliographique avec installation électrique spéciale pour la reproduction de plans.

Par un travail prompt et soigné, il s'efforcera de mériter toute la confiance qu'il sollicite.

LOUIS STUCKY
 Avenue de Rome N° 11, Fribourg.